



*Vérifier au prononcé*

DÉCLARATION DE S.E. M<sup>ME</sup> SYLVIE LUCAS,  
REPRÉSENTANT PERMANENT DU LUXEMBOURG  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES,  
PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

A L'OCCASION DU CHANGEMENT DE PRÉSIDENTIE DU  
CONSEIL

NEW YORK, 15 JANVIER 2009

Mme la Vice-Secrétaire générale,  
Excellences,  
Distingués représentants,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour mon pays et pour moi d'assurer la Présidence du Conseil économique et social cette année et je voudrais remercier les membres du Conseil pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me confiant cette fonction.

Mon pays attache une importance particulière à l'action du Conseil économique et social. Membre fondateur de notre Organisation, il s'efforce à apporter sa contribution aux objectifs et principes de la Charte, par une solidarité affirmée et confirmée; par un engagement concret pour le développement, la paix, la sécurité et les droits de l'homme. Le Luxembourg a placé sa politique de coopération résolument au service de l'éradication de la pauvreté, notamment dans les pays les moins avancés. Ses actions se conçoivent dans l'esprit du développement durable compris dans ses aspects sociaux, économiques et environnementaux. En ces temps de crise économique et financière, mon pays entend plus que jamais poursuivre ses efforts en matière d'aide publique au développement, et continuer à apporter sa part en faveur d'une réalisation des objectifs internationaux de développement, et notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. C'est également dans cet esprit d'une solidarité soutenue que nous abordons cette Présidence de l'ECOSOC et que nous nous engageons à ne ménager aucun effort pour nous montrer dignes de la confiance qui nous est témoignée.

Avant d'évoquer les grandes lignes des activités prévues en 2009, je tiens à remercier l'Ambassadeur Léo Mérorès pour sa direction éclairée et son importante contribution aux travaux du Conseil au cours de l'année passée. Il a placé la barre très haut et, si je puis dire, « it will be a very hard act to follow ». Je voudrais également remercier les autres membres du Bureau, l'Ambassadeur Andrei Dapkiunas du Bélarus, l'Ambassadeur Antonio Pedro Monteiro Lima du Cap-Vert, l'Ambassadeur Park In-Kook de la République de Corée et, mon propre prédécesseur, l'Ambassadeur Jean-Marc Hoscheit.

Mesdames et Messieurs,

L'occasion nous est donnée cette année de bâtir sur les progrès accomplis au cours de ces trois dernières années pour exploiter pleinement les possibilités offertes par les nouvelles fonctions confiées au Conseil lors du Sommet mondial de 2005. Nous devons poursuivre sur notre lancée et relever

les défis qui se posent pour promouvoir un Conseil plus fort, plus énergique et davantage centré sur l'action.

Notre défi consiste à améliorer encore davantage la qualité et la pertinence des travaux du Conseil relatifs au développement. En 2009, l'Examen ministériel annuel aura pour thème « Mettre en œuvre les objectifs et engagements convenus au niveau international pour ce qui a trait à la santé publique mondiale », ce qui sera l'occasion de mettre l'accent sur les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé et de promouvoir leur réalisation. Grâce au caractère intersectoriel de ce thème, le Conseil peut concentrer ses efforts sur les liens entre les objectifs relatifs à la santé et le programme général de développement et mettre en lumière les éléments indispensables à la mise en place de politiques efficaces.

Dans le cadre des préparatifs du débat de haut niveau, le Conseil devrait s'employer à rassembler un large éventail d'acteurs du développement du monde entier - des représentants de gouvernements aux experts, institutions spécialisées, organisations internationales et régionales, organisations non gouvernementales, fondations et entités du secteur privé - en mesure de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Examen ministériel annuel de 2009 et à l'avancement de l'agenda international en matière de santé. Telle devra être la marche à suivre pour la série de manifestations prévues en préparation de la session de fond de 2009.

La première de cette série sera une manifestation spéciale consacrée à la philanthropie au service de la santé publique dans le monde, qui aura lieu le 23 février prochain. Cette réunion sera l'occasion d'engager les fondations et le secteur privé à rechercher, en collaboration avec les organismes du système des Nations Unies, des solutions créatives pour accélérer la réalisation des OMD et promouvoir l'équité.

Mon espoir est que le Conseil contribuera à l'élargissement de l'éventail de partenaires du système des Nations Unies, ainsi qu'à une augmentation et une meilleure circulation des ressources philanthropiques à l'échelle mondiale. Cette réunion devrait viser à mobiliser l'intérêt et l'appui de la communauté internationale en faveur de la philanthropie et à engager les nations à promouvoir la réalisation de cet objectif.

Un certain nombre de manifestations sont également prévues en préparation de l'Examen ministériel annuel de 2009, dont les participants évalueront les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les OMD, et recenseront les meilleures pratiques et solutions novatrices aux problèmes liés au développement dans les domaines où les progrès sont plus lents. L'Examen ministériel annuel sera axé sur les questions intersectorielles relatives à la santé publique qui ont une incidence sur le développement économique et

social en général, et sur la réalisation des OMD en particulier. Une réunion préparatoire mondiale du Conseil en vue de l'Examen ministériel annuel de 2009, ainsi que des réunions régionales consacrées à des questions telles que l'intégration de la médecine traditionnelle dans le développement durable, le financement des stratégies en matière de soins de santé, la médecine en ligne ou l'accès aux services de santé, ouvriront la voie.

Dix pays se sont portés volontaires pour présenter des exposés nationaux facultatifs lors de l'Examen ministériel annuel de 2009, ce qui prouve que de nombreux États Membres estiment que ce mécanisme est un instrument important pour examiner les progrès réalisés, évaluer l'incidence des meilleures pratiques et promouvoir celles-ci. Mon propre pays a présenté un exposé national volontaire en 2008 et a jugé l'exercice très utile et enrichissant. Le Conseil devra relever le défi consistant à tirer parti de l'élan suscité pour consolider ce mécanisme et renforcer le rôle du Conseil en matière de responsabilisation. À cet égard, il est essentiel que le Conseil continue de suivre les initiatives des pays qui présentent des exposés nationaux volontaires et les progrès qu'ils accomplissent.

Bien d'autres initiatives, y compris de la part de la société civile, sont en préparation. D'une manière générale, nous aurons en 2009, l'occasion de promouvoir, sous les auspices du Conseil, d'importantes initiatives en faveur de la santé, notamment celle émanant du Secrétaire général. J'ai l'intention de travailler en très étroite collaboration avec le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale pour faire en sorte que cette année soit décisive pour la réalisation des objectifs ayant trait à la santé.

Mesdames et Messieurs,  
Distingués représentants,

Lors de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, tenue à Doha il y a quelques semaines de cela, nos dirigeants ont non seulement donné un nouvel élan et reconduit les mandats relatifs au financement du développement, mais ils ont aussi formulé des demandes très précises à l'attention du Conseil. Ils ont notamment prié le Conseil d'examiner, à sa réunion de printemps et à sa session de fond de 2009, la nécessité de mettre en place un processus intergouvernemental ouvert, renforcé et plus efficace pour assurer le suivi de la question du financement du développement, en vue de formuler rapidement des recommandations sur lesquelles l'Assemblée générale devra se prononcer à sa soixante-quatrième session. Je compte entamer, dès que possible, des consultations avec l'ensemble des parties prenantes au processus de Monterrey afin d'établir comment le Conseil peut s'acquitter au mieux du mandat qui lui a été confié, et de préparer la première échéance importante dans ce domaine, à savoir la Réunion de haut niveau du Conseil avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce et la

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui aura lieu le 27 avril prochain.

Une autre décision importante prise à la Conférence d'examen de Doha prévoit la tenue d'une conférence sur la crise financière mondiale et son incidence sur le développement, qui devra être organisée par le Président de l'Assemblée générale. À cet égard, j'ai l'intention, avec votre appui et votre coopération, d'étudier comment le Conseil pourrait participer de la manière la plus constructive au débat actuel et, plus particulièrement, des questions systémiques mentionnées au paragraphe 78 de la Déclaration de Doha, qui s'inscrivent dans le mandat du Conseil. Là encore, la réunion de printemps du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement semble être la tribune adéquate pour tenir un tel débat.

Mesdames et Messieurs,

Une des priorités du Conseil en 2009 est de continuer à renforcer le Forum pour la coopération en matière de développement. L'année dernière, la première réunion du Forum a contribué à établir le rôle du Conseil en sa qualité d'organisateur de consultations multipartites sur les principales questions relatives au développement. À titre d'exemple, plusieurs recommandations importantes sur les orientations à suivre, formulées par le Conseil, ont été prises en considération dans le Programme d'action d'Accra.

À sa prochaine réunion, en 2010, le Forum pour la coopération en matière de développement devra faire en sorte que les États Membres et les autres parties prenantes reconnaissent pleinement le rôle du Forum en tant que principale tribune pour le renforcement de la responsabilité mutuelle en matière de coopération en faveur du développement. Dans ce contexte, comme l'ont demandé les participants à la Conférence d'examen de Doha, il faudra également s'employer à renforcer la coopération avec les autres institutions compétentes, notamment l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)/Comité d'aide au développement (CAD) pour faire avancer le dialogue et la coopération entre les partenaires du développement, qui sont de plus en plus divers.

Dans la déclaration de Doha, nous avons reconnu que la microfinance, y compris le microcrédit, un domaine auquel mon pays attache une grande importance, s'est révélée efficace pour créer des emplois indépendants productifs qui sont susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international et notamment des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons souligné qu'il est nécessaire d'appuyer de façon appropriée et coordonnée les efforts déployés par les pays en développement, en particulier pour renforcer les capacités de

leurs institutions de microfinance et notamment de microcrédit. Nous chercherons de ce fait à renforcer l'action de l'ECOSOC dans la promotion et la mise en place de secteurs financiers inclusifs.

D'une manière plus générale, le Conseil devrait également continuer de renforcer son rôle et sa capacité à intervenir face aux situations d'urgence et aux crises. Malheureusement, situations d'urgence et crises n'ont pas manqué au cours de ces dernières années, des crises alimentaire et énergétique aux risques que posent les changements climatiques. Notre défi consiste ici à suivre de près ces situations pour ne pas reproduire les erreurs du passé et aller de l'avant.

Le Conseil devrait en outre renforcer ses relations avec la Commission de consolidation de la paix. Fort de son savoir-faire et de son expérience uniques dans la gestion des problèmes liés au développement des pays qui sortent d'un conflit, le Conseil peut contribuer de manière significative et de bien des façons aux travaux de la Commission. Je me réjouis à la perspective de rencontrer le nouveau Président de la Commission, l'Ambassadeur Munoz, pour examiner les moyens d'établir, à l'avenir, une coopération plus étroite.

Mme la Vice Secrétaire générale,  
Excellences,  
Distingués représentants,  
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes confrontés à une crise financière et économique profonde, qui touche le monde entier et menace les progrès réalisés en matière de développement. Notre Conseil devrait servir de tribune pour débattre des multiples dimensions et incidences de cette crise sur le plan de la pauvreté et du développement durable et demander que des initiatives concrètes soient prises pour contribuer à limiter ses effets sur les plus vulnérables.

J'ai hâte de travailler avec vous tous pour continuer à asseoir le Conseil économique et social en tant que chef de file de la coordination et de la réalisation des objectifs de développement établis par le système des Nations Unies.

Je vous remercie de votre attention.